

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES
DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE
ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

BELGIQUE

*DÉLÉGATION DE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE
EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE*¹

Afin de faciliter les contacts entre la Croix-Rouge de Belgique et les différentes administrations et œuvres avec lesquelles elle entretient des rapports réguliers, une délégation générale a été créée en Allemagne occidentale — conformément aux règlements internationaux.

Cette délégation est placée sous la direction de M^{lle} G. Kaeckenbeeck, infirmière — titulaire de la Médaille Florence Nightingale — qui a assumé pendant vingt ans les fonctions de directrice du Centre de santé de la Croix-Rouge de Belgique, à Bruxelles.

M^{lle} Kaeckenbeeck dirige en ce moment le Service social de l'Autorité internationale de la Ruhr.

CHILI

*NOUVEAU COMITÉ
DE LA CROIX-ROUGE CHILIENNE*

Le Comité de direction de la Croix-Rouge chilienne pour l'année 1950 est composé comme suit ² :

¹ Extrait de la lettre du 3 janvier de la Croix-Rouge de Belgique au Comité international de la Croix-Rouge.

² Lettre de la Croix-Rouge chilienne du 5 janvier.

CHILI

Général de division Guillermo Novoa Sepulveda, *président*. — Médecin-général D^r Samuel Molina Barros, *vice-président*. — Colonel Federico Lorca Flores, *secrétaire général*. — M. Alberto Diaz Leon, *trésorier général*. — Colonel Augustin Benedicto Pinochet, *directeur de la Croix-Rouge de la Jeunesse*.

Général de division Guillermo Novoa Sepulveda, *gouverneur de la Ligue*.

ÉTATS-UNIS

*DISCOURS DE M. BASIL O'CONNOR, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE*¹

Au cours d'un dîner offert en son honneur à l'Hôtel Statler, le 12 novembre 1949, à Washington, M. O'Connor, président démissionnaire de la Croix-Rouge américaine a prononcé un discours dont nous donnons ici un résumé :

Si la Croix-Rouge américaine, dit-il, s'est acquis des mérites au cours de ces cinq dernières années, ils ne sont pas dus à une seule personne, mais au travail d'équipe accompli par toutes ses sections disséminées dans les Etats-Unis d'Amérique. Les succès sont imputables à ces équipes, les insuccès, à la direction.

Il y a aussi un point important sur lequel je voudrais attirer votre attention. Il s'agit de la conception même de la Croix-Rouge. Je crois que pour avoir une vision réelle de ce qu'est la Croix-Rouge, nous ne devons pas considérer en soi telle Croix-Rouge de tel ou tel pays, mais nous devons la voir dans son ensemble et sous son aspect universel. Il n'y a, pour s'en rendre compte, qu'à se reporter quatre-vingt-cinq ans en arrière, à l'époque où Henry Dunant fonda le Comité international de la

¹ Cf. *Revue internationale*, novembre 1949, p. 927.

Croix-Rouge. C'est à partir de ce moment que se forma la Croix-Rouge internationale, ensemble de toutes les Croix-Rouges, dont la Croix-Rouge américaine fait partie au même titre que les 67 autres Sociétés nationales de la Croix-Rouge dans le monde. Celui qui n'a pas la vision de cette « Grande Croix-Rouge », n'en a pas une idée juste et claire.

La Croix-Rouge américaine a un vaste programme et son programme sera toujours adapté aux circonstances du jour. C'est pourquoi je serais tenté de dire au Général Marshall qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer si notre programme exige 81 millions de dollars, alors qu'on n'en prévoit que seize pour l'Université de Columbia. Durant ces cinq dernières années, le peuple américain a donné à la Croix-Rouge américaine, 570 millions de dollars. Jamais nous n'avons fait appel au peuple américain sans obtenir une réponse à la fois prompte et généreuse, dépassant toujours ce que nous réclamions de lui.

Notre programme est immense : aide à l'armée et aux vétérans, secours en cas de calamités publiques, assistance et prévoyance sociales, service de transfusion sanguine, tels en sont les points importants.

Mais n'oublions pas l'importance de nos sections. C'est d'elles, de leur activité, que dépend l'exécution de nos programmes. C'est par elles que la Croix-Rouge américaine établit le contact avec le public, ce sont elles qui forment l'opinion publique et suscitent son élan pour la Croix-Rouge.

Les sections sont également chargées d'élire la majorité (84%) des membres qui forment le Conseil des Gouverneurs. La valeur du programme et de la politique de la Croix-Rouge américaine reposent donc en grande partie sur le choix qu'elles auront su faire. En revanche, les sections ne perdent jamais la moindre parcelle de leur autonomie. Quant aux volontaires, ils sont, en quelque sorte, le souffle vital de l'Organisation.

Souvenons-nous que la Croix-Rouge n'est pas une organisation ordinaire. Elle a un passé historique. Née du désir des hommes de venir en aide à leurs semblables, elle vit et vivra toujours de ce besoin. Et ses véritables soutiens ne sont pas ceux qui donnent leur obole d'un geste contraint, mais ceux qui ouvrent leur cœur en donnant.

ÉTATS-UNIS

Officiellement, je vous quitte, et non sans regrets. Mais je reste dans les rangs pour cultiver avec vous le noble domaine que représente l'œuvre de la Croix-Rouge.

FRANCE

REMISE DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

Au cours d'une récente cérémonie, le général Rhodes, gouverneur militaire des Invalides, a remis à M^{me} Louise Bader-Gruber ¹, infirmière diplômée, exerçant sa profession depuis quarante ans, et actuellement secrétaire générale des Infirmières mutilées et réformées de la guerre, la médaille Florence Nightingale.

Le général Rhodes a épinglé la médaille à côté des nombreuses décorations : Légion d'honneur, Médaille d'honneur de la Croix-Rouge française, Croix de Guerre (deux citations), Royal Red Cross britannique, etc., qui furent déjà attribuées à M^{me} Bader-Gruber.

INDE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE DE L'INDE

Sir Usha Nath Sen, président du Comité exécutif de la Croix-Rouge de l'Inde, a fait, le 3 septembre 1949, une causerie radiodiffusée sur la Croix-Rouge indienne et le Service d'ambulance de l'Ordre de Saint-Jean. Le texte en a paru dans la « Revue de la Croix-Rouge de l'Inde » (juillet-septembre 1949, n^o 3) et nous sommes heureux d'en reproduire ci-après la traduction :

« En un siècle, la civilisation moderne a subi bien des bouleversements. Des empires florissants se sont écroulés, les conceptions sur la société, la culture, l'économie ont beaucoup varié ;

¹ Voir *Revue internationale*, juin 1949, p. 425.

les progrès de la science ont transformé le monde en un mécanisme unique et complexe. Nombre d'organisations nationales et internationales se sont créées dans tous les secteurs de la vie sociale.

Parmi celles qui ont pour dessein de servir l'humanité, c'est l'institution de la Croix-Rouge, universellement connue et respectée, qui constitue le plus noble exemple. En effet, son attitude de neutralité politique, raciale et religieuse lui assure une position unique.

La Société indienne de la Croix-Rouge, constituée par une loi de la législation indienne de 1920 a pour base la Convention de Genève de 1929 que le Gouvernement de l'Inde a ratifiée. Elle est membre effectif de la famille des Croix-Rouges de 68 nations ; elle est reconnue par le CICR et fait partie de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Présidée par S. E. le Gouverneur général, la Société est dirigée par un Comité exécutif composé du président et de 25 membres, dont quelques-uns sont nommés par le président, les sections provinciales et celles des différents Etats et d'autres sont désignés lors de l'assemblée générale annuelle. L'organe exécutif de la Société est le secrétaire général. Il y a 28 sections d'état et de province et un réseau de 295 sections de district. Toutes les sections provinciales reçoivent, afin de compléter leurs ressources locales, des subsides annuels du bureau central.

Tout comme la Croix-Rouge, le Service d'ambulance de l'Ordre de Saint-Jean, est une organisation charitable volontaire fondée sur l'esprit d'entraide. Sa tâche primordiale est de répandre un enseignement systématique des premiers secours et des soins à donner aux malades à domicile. Afin que, pour le bien-être de la population elle-même, cet enseignement soit mis en pratique le plus largement possible, des « divisions » du Service d'ambulance de Saint-Jean se fondent partout où l'on peut trouver un personnel suffisamment entraîné. Le Conseil indien de cette Association fut créé en 1910 et comprend, à l'heure actuelle, S.E. le Gouverneur général en tant que président, le commandant en chef, le ministre de la Santé publique, l'Honorable Rajkumari Amrit Kaur, président du Comité exécutif, et le Haut-Commissaire de la « Brigade ». M. Sardar

Bahadur Balwant Singh Puri, secrétaire général de la Croix-Rouge de l'Inde, est aussi secrétaire général du Service d'ambulance de Saint-Jean qui, considéré comme organisation de premiers secours de la Croix-Rouge indienne, a donné chaque année à des milliers de personnes des cours relatifs aux premiers secours, aux soins à domicile, à l'hygiène, aux prescriptions sanitaires, à l'assistance aux mères. Il a été délivré jusqu'ici 730.000 diplômes.

A la fin de l'année 1948, la « Brigade » ainsi que les 362 ambulances, 55 ambulances-hôpitaux, 89 ambulances de jeunes secouristes et 20 divisions de jeunes infirmiers totalisaient plus de 11.700 membres. La « Brigade » assure, entre autres, le service des premiers secours dans les manifestations publiques ; ses ambulanciers sont intervenus lors de calamités nationales comme des inondations, incendies, famines, tremblements de terre ; ils ont également exercé leur activité dans les camps de réfugiés. Quant aux infirmiers, ils travaillent d'une manière régulière dans des hôpitaux civils et militaires.

La tâche primordiale de la Croix-Rouge de l'Inde est de porter secours aux malades, à ceux qui souffrent ou sont dans la misère par suite de la guerre en Inde ou dans tout autre pays sur le territoire duquel se trouvent des forces expéditionnaires indiennes. Ceci explique le grand développement de l'œuvre de la CR pendant la seconde guerre mondiale, œuvre entreprise par ce qui fut appelé la « Joint War Organisation of the Indian Red Cross and St. John Ambulance Association ». Dans ces circonstances, le Comité central de cette organisation a dépensé environ 60 millions de roupies. Les prisonniers de guerre indiens en Europe reçurent un colis hebdomadaire contenant des vivres, des vêtements chauds et d'autres objets, envois qui représentaient 150.000 roupies environ par semaine. Les commissions d'outre-mer, au Moyen-Orient, en Irak, Perse, Malaisie et Asie du Sud-Est, ont rendu de précieux services à nos soldats malades et blessés. Dès l'après-guerre, la Société a fait bénéficier de soins médicaux, après leur sortie de l'hôpital, des anciens militaires ; elle entretint des homes destinés à de grands invalides et elle a institué dans les hôpitaux militaires des services d'assistance et de loisirs.

En temps de paix, les activités de la Société comprennent la prévention des maladies et le soulagement de la souffrance. L'aide qu'elle apporte lors de catastrophes, constitue donc une de ses tâches importantes. Il y a eu plusieurs grandes catastrophes nationales, ces dernières années. La première fut la famine dans le Bengale et la détresse dans l'Inde du Sud, de 1943 à 1946, période pendant laquelle un vaste service de distribution de lait fut mis sur pied, destiné aux enfants et aux femmes enceintes ; 7.000 tonnes de poudre de lait environ furent distribuées sous forme de 300 millions de rations. En outre, des couvertures, des comprimés de multivitamines et d'huile de foie de morue furent distribués et nous avons pu, grâce à cette action, sauver des milliers d'êtres humains.

La seconde des grandes catastrophes fut le soulèvement de communes après la déclaration de l'indépendance de l'Inde, en août 1947. A cette époque, la Société a fourni aux réfugiés d'énormes quantités de médicaments, de vêtements, de couvertures, de lait en poudre, du matériel d'hôpital, etc.

L'invasion, par des tribus, de l'« Etat de Jammu et Cachemire » fut une autre occasion pour la Croix-Rouge d'intervenir. Des avions chargés des dons de notre Société partirent immédiatement. Grâce à l'aide des Quakers et des délégués du CICR, la Croix-Rouge a contribué à l'évacuation de plusieurs milliers de personnes qui se trouvaient isolées dans la région tenue par les irréguliers.

Je tiens à faire remarquer que la Croix-Rouge fut constamment et efficacement aidée par la « Brigade » du Service d'ambulance de l'Ordre de Saint-Jean, soit près de 500 hommes et femmes formés pour le travail dans les hôpitaux, les camps de réfugiés, gares, aéroports, etc. Ces généreux volontaires ont, entre autres travaux méritoires, apporté les premiers secours à 90.000 personnes, vacciné plus de 80.000 autres. Par leur œuvre, ils ont ajouté un chapitre glorieux à l'histoire de leur mouvement en Inde.

Parmi les services sanitaires de la Société, le Bureau de protection des Mères et de l'Enfance a fait œuvre de pionnier. Fondé en 1931, il a contribué de diverses manières à l'amélioration de la santé et du bien-être de la femme et de l'enfance,

INDE

en particulier en répondant aux demandes de renseignements et de secours.

La section de la Société connue sous le nom de Croix-Rouge de la Jeunesse, travaille depuis 23 ans en faveur des jeunes ; elle leur enseigne à être serviables et bons avec tous. Elle se développe continuellement, compte actuellement plus de 600.000 membres et est devenue une auxiliaire précieuse dans environ 15.000 écoles.

Lors des tremblements de terre et des famines et lorsqu'il s'est agi de venir en aide aux réfugiés, différentes Sociétés nationales de la Croix-Rouge nous ont généreusement prêté leur aide par l'envoi de grandes quantités de vivres. Aussi, je saisis cette occasion pour renouveler à ces Sociétés l'expression, de notre gratitude pour leur appui. Nous entretenons un contact étroit avec les Sociétés sœurs et je suis heureux de pouvoir dire que lorsqu'elles ont eu besoin de notre aide, nous aussi, nous avons essayé de les aider dans toute la mesure du possible.

J'aimerais dire encore que ce fut pour moi un heureux privilège que d'être associé des années durant à l'œuvre des deux institutions dont je viens de parler. Dans l'Inde nouvelle, ces organisations et celles qui leur sont rattachées, ont un grand avenir et je suis convaincu que leur activité humanitaire sera de plus en plus intense. »

LIECHTENSTEIN

RAPPORT ANNUEL DE LA CROIX-ROUGE DU LIECHTENSTEIN POUR L'ANNÉE 1948/1949¹

Le rapport annuel de la Croix-Rouge du Liechtenstein, qui vient de nous parvenir, nous apporte des indications sur l'activité qu'elle a déployée du 1^{er} avril 1948 au 31 mars 1949.

¹ *Jahresbericht des Liechtensteinischen Roten Kreuzes für das Jahr 1948/1949*, Vaduz, 1950. In-8 (150 x 210) p. 26.

Voici, en résumé, les renseignements contenus dans son éditorial :

Depuis la fin de la guerre et la fondation de la Croix-Rouge du Liechtenstein, le peuple de la principauté du Liechtenstein a largement contribué au soulagement de la misère qui sévit dans les pays dévastés. C'est avec un sentiment de respect que l'on parle, dans les régions vers lesquelles sont dirigés ses envois, des services qu'a rendus la Croix-Rouge du Liechtenstein. Ses contributions la mettent, toutes proportions gardées, au premier rang des donateurs.

S'il est exact que les conséquences les plus désastreuses de la guerre, dans les régions éprouvées de l'Allemagne et de l'Autriche se sont adoucies et que le grand flux des réfugiés a cessé, le problème que pose ces derniers reste cependant stationnaire. Beaucoup d'enfants ont pu être secourus, mais il en reste un grand nombre qui sont menacés, soit de tuberculose ou d'autres maladies, soit de troubles d'ordre psychique.

La paix est bien devenue un besoin que chacun ressent, mais l'amour du prochain est encore loin de régner dans le monde. C'est là que la mission spirituelle des Sociétés nationales de la Croix-Rouge doit exercer ses bienfaits.

D'autre part, la Croix-Rouge du Liechtenstein, consciente du rôle qu'elle doit jouer dans sa petite patrie, a le devoir de veiller au bien-être de sa population et d'accomplir avec clairvoyance ses tâches nationales.

Au nombre de ses préoccupations les plus importantes, l'assistance aux nourrissons (consultation aux mères) occupe le premier plan. Il a été fait, au cours de cette année, 2633 visites à domicile auprès de 618 enfants. Des produits vitaminés et des articles sanitaires ont été distribués aux mères de ces enfants. Afin de pouvoir contrôler le poids des nourrissons de complexion délicate, la Croix-Rouge du Liechtenstein a fait l'achat de quatre balances qu'elle a mises à la disposition des infirmières ou des sages-femmes dans quatre communes du pays.

L'assistance aux familles nécessiteuses tient également une grande place dans l'activité de la Société.

LUXEMBOURG

*CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE*¹

Le Comité national de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui a été créé récemment se compose des personnalités ici nommées :

S. A. R. la Princesse Elisabeth de Luxembourg. — Madame Alfred Loesch. — Mademoiselle Anne Meyers, institutrice. — MM. Joseph Kanive, instituteur, président de la Fédération générale des instituteurs luxembourgeois. — D^r René Koltz, médecin, président de la Société d'Hygiène sociale et scolaire. — Jean Muller, professeur. — Albert Nothumb, inspecteur principal de l'Enseignement primaire, délégué du Gouvernement. — Paul A. Thibeau, directeur du Lycée de garçons, président de l'Association des professeurs. — Lucien Thill, inspecteur de l'Enseignement primaire. — Guillaume Thoss, inspecteur de l'Enseignement primaire, président de l'Union des éducateurs luxembourgeois.

La Croix-Rouge de la Jeunesse organisera une vaste action de secours en faveur des enfants des « displaced persons » groupés dans des camps en Allemagne et en Autriche.

POLOGNE

FERMETURE DE LA DÉLÉGATION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE A VARSOVIE.

Voir ci-dessous, page 65.

¹ Extrait du *Bulletin d'information de la Croix-Rouge Luxembourgeoise*, n° 5, 3 décembre 1949.

ACTIONS DE SECOURS¹

En décembre 1949, trente-neuf enfants prétuberculeux de Munich et Augsburg sont arrivés en Suisse ; trente-sept d'entre eux ont été hospitalisés au home Fragola, à Orselina, et deux au préventorium de Wald, Zurich ; en janvier, ce seront vingt petits prétuberculeux de Bavière qui seront reçus au préventorium de Flueli.

A fin décembre 1949, 181 enfants prétuberculeux de nationalités diverses (Britanniques, Luxembourgeois, Allemands, Français et Autrichiens) se trouvaient encore hospitalisés dans des sanatoriums et des préventoriums de Suisse.

Pendant l'année 1949, la Croix-Rouge suisse a expédié 45.160 pièces de vêtements à des enfants dans des homes et des familles à l'étranger.

De plus, l'atelier de couture de Berne a confectionné pour les colis de parrainages, 14.824 draps ainsi que 3589 taies d'oreillers et de duvets.

Grâce à la collecte en nature qu'elle a effectuée l'automne dernier en faveur des réfugiés, la Croix-Rouge suisse a pu expédier, jusqu'à fin décembre 1949, environ 75.000 kg. de vêtements, soit trois wagons à sa délégation de Hanovre et huit wagons à la Croix-Rouge bavaroise.

¹ Extrait de *La Croix-Rouge suisse*, Berne, janvier 1950.